

[NKM met la disparition de Jiwa sur le dos des majors](#)

Mis en liquidation judiciaire, plombé par les prix pratiqués par les majors, [Jiwa, le site de streaming audio, s'en est allé](#) en pleine torpeur estivale certes, mais non moins bruyamment. Sa disparition permet au moins de **relancer le débat sur l'offre légale en ligne**, débat récemment emmené par la secrétaire d'Etat en charge de l'Economie Numérique: **Nathalie Kosciusko-Morizet** (NKM) au micro de BFM Radio

« Il y a un très gros problème actuellement d'asymétrie sur un marché, qui est un marché privé : celui de l'accès au catalogue. Ce sont des gros qui détiennent la musique, et la négociation est très difficile avec les petits diffuseurs que sont par exemple les web radios », selon les propos retranscrits par ReadWriteWeb. Interviewée avant son départ en congés estivaux, la secrétaire d'Etat a pris fait et cause pour les plateformes gratuites de streaming musical et plaidé pour le ré-examen des offres légales que prévoyait le [rapport Zelnik](#).

Alors que les premiers [e-mails d'avertissement d'Hadopi](#) partiraient en septembre, quelles sont les alternatives au téléchargement illégal? Au (menu) choix : les web radios, iTunes, dominant sur le marché, et Deezer, [bientôt couplé avec Orange](#) et son site musical Wormee.

De la difficulté de développer une offre légale

Sans les citer, la secrétaire d'état en charge de l'Economie numérique s'en dit consciente : *« Il faut qu'il y ait une offre légale de qualité en face qui soit vraiment attractive, et c'est vrai qu'aujourd'hui on peine à la développer, je n'hésite pas à le dire ! »* Et pour cause... les majors mènent la danse; PC World rappelle que *« Jiwa avait beau n'avoir généré que 300 000 euros de revenus publicitaires, le site avait dû payer 1 million d'euros de minimum garanti à ces ayants-droit. »*

Nathalie Kosciusko-Morizet en appelle alors au rapport Zelnik, du nom du président-directeur général de Naïve qui avait dirigé la mission *« création et internet »* pour le gouvernement. Dans [son rapport rendu en janvier 2010](#), la mission proposait, entre autres, la taxation de la publicité, l'exemption des FAI et des aides aux sites d'écoute en ligne.

Aujourd'hui, les deux propositions jugées *« intéressantes »* par NKM concernent la possibilité pour les web radios d'obtenir *« le statut de radiodiffuseur [...] qui leur permettra de bénéficier d'un certain nombre d'avantages et de facilités de gestion qu'ont les radios traditionnelles »* et *« [d']amener les détenteurs de droits à simplifier les négociations avec les petits diffuseurs, et éventuellement, s'il n'arrivent pas à la simplifier entre eux, les y obliger par la loi »*.

Le cadre est posé : *« Il faut que les gros démontrent leur bonne volonté et arrivent d'eux-mêmes à fluidifier le marché, s'ils n'y arrivent pas, il faudra que l'on revienne sur un projet de gestion collective. »* Et le ton est donné, comme le calendrier : *« Dans le rapport Zelnik, le calendrier, c'était fin décembre [2010], on laisse aux gros la possibilité de montrer leur bonne volonté jusqu'à fin décembre, et après on s'organise de façon plus contraignante. »*